



COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 30 MARS 2016

DÉLIBÉRATION N° 2016-22

FINANCES

6 – Fixation des centimes syndicaux de l'année 2016

Date de la convocation : le 24 mars 2016,

Nombre de délégués en exercice : 70

Président de séance : Guy MESSAGER – Président du Syndicat,

Secrétaire de séance : Gérard SAINTE-BEUVE

Présents : 40

Jean-Claude LAINÉ (Commune de Baillet-en-France), Jean-Luc HERKAT (Commune de Bonneuil-en-France), Gilles BELLOIN et Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), Jean-Pierre DAUX et Christian ISARD (CA Plaine Vallée), Paul-Édouard BOUQUIN et Charles ABEHASSERA (Commune de Domont), Marcel BOYER (Commune d'Écouen), Jérôme DROUILLOT (Commune d'Épiais-Lès-Louvres), Alain BOURGEOIS, Jean-Robert POLLET (Commune d'Ézanville), Christian CAURO et Olivier BOISSY (Commune de Gonesse), Anita MANDIGOU et Thierry CHIABODO (Commune de Goussainville), Guy MESSAGER et Gérard VERGET (Commune de Louvres), Henri GUY (Commune de Mareil-en-France), Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), Jean-Pierre LECHAPTOIS (Commune de Moisselles), James DEBAISIEUX et Michèle BACHY (Commune de Piscop), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), Patrick LEPEUVE (Commune de Roissy-en-France), Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), Xavier BELAIR (Commune de Saint-Witz), Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), Gérard SAINTE-BEUVE et Laure QUERE (Commune de Le Thillay), Bruno REGAERT (Commune de Vaud'herland), Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Commune de Vémars), Christine PASSENAUD et Carole LEFEVRE (Commune de Villeron), Léon ÉDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents et représentés : 3

Jean-Noël BELLIER, délégué titulaire de la commune d'Écouen, donne pouvoir à Marcel BOYER, Délégué titulaire de la commune d'Écouen,
Cédric MORVAN, délégué titulaire de la commune de Mareil-en-France, donne pouvoir à Henri GUY, délégué titulaire de la commune de Mareil-en-France,
Maurice MAQUIN, délégué titulaire de la commune de Villiers-le-Bel, donne pouvoir à Léon ÉDART, délégué titulaire de la commune de Villiers-le-Bel.

Présents sans droit de vote : 2

FINANCES

6 – Fixation des centimes syndicaux de l'année 2016

EXPOSÉ DES MOTIFS

Conformément aux objectifs exposés lors des orientations budgétaires du 10 février 2016, il a été décidé, compte tenu de la situation financière actuelle du budget eaux pluviales, de procéder à l'augmentation des centimes syndicaux de 1 % par rapport à la masse des centimes perçue en 2015 (7 496 222 €).
Le montant des centimes syndicaux 2016 sera donc de 7 571 184 €.

CECI EXPOSÉ

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu le rapport d'Anita MANDIGOU,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le document support de débat d'orientations budgétaires du 10 février 2016,

Considérant les besoins d'investissement à venir à court et à moyen terme ayant pour objectif la GÉMAPI,

Considérant, pour couvrir ces besoins, l'augmentation nécessaire des centimes syndicaux de 1 % par rapport à la masse des centimes perçue en 2015,

LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

1- Fixe le montant des centimes syndicaux à 7 571 184,00 € pour 2016, budget eaux pluviales – GÉMAPI

2- Adopte la répartition suivante :

Commune	Population	Mode de Prélèvement	
	Bassin Versant	Fiscalisation	Budgétisation
Arnouville	14 247	474 943 €	
Attainville	1 794	59 805 €	
Baillet en France	2 041	68 039 €	
Bonneuil en France	829	27 636 €	
Bouffémont	6 153	205 119 €	
Bouqueval	327		10 901 €
CA PV (Andilly, Montmorency)	2 214		73 807 €
Chennevières lès Louvres	324	10 801 €	
Domont	15 579	519 347 €	
Ecouen	7 412	247 089 €	
Epiais lès Louvres	113	3 767 €	
Ezanville	9 536	317 895 €	
Fontenay en Parisis	1 940	64 673 €	
Garges lès Gonesse	10 946	364 900 €	
Gonesse	26 310	877 079 €	
Goussainville	31 487	1 049 661 €	
Le Mesnil-Aubry	922	30 736 €	
Le Plessis Gassot	68		2 267 €
Le Thillay	4 208	140 279 €	
Louvres	10 028	334 297 €	
Maffliers	328	10 934 €	
Mareil en France	700	23 335 €	
Moisselles	1 266	42 204 €	
Montsoult	3 446	114 877 €	
Piscop	786	26 202 €	
Puiseux en France	3 346	111 543 €	
Roissy en France	2 858		95 277 €
Saint Brice sous Forêt	14 599	486 677 €	
Saint Witz	2 605	86 841 €	
Sarcelles	19 170	639 058 €	
Vaud'herland	78	2 600 €	
Vémars	2 352	78 407 €	
Villaines sous Bois	712	23 735 €	
Villeron	792	26 402 €	
Villiers le Bel	27 599	920 051 €	
Total	227 115	7 388 932 €	182 252 €
		7 571 184,00 €	

3- Et donne tous pouvoirs au Président concernant la fixation des centimes syndicaux!

BONNEUIL-EN-FRANCE, le 5 avril 2016

Guy MESSAGEUR



Président du Syndicat
Maire honoraire de LOUVRES.

Accusé de réception en préfecture
095-259500221-20160330-2016-22-DE
Date de télétransmission : 05/04/2016
Date de réception préfecture : 05/04/2016

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 5 avril 2016.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.